



MAIRIE DE

GRAMBOIS

COMPTE RENDU SEANCE PUBLIQUE **du conseil municipal du 1^{er} juillet 2019**

Extension du cimetière

Le maire refait l'historique des demandes en instance. Il explique que suite à toutes les démarches d'acquisition foncière. A ce jour le piquetage du projet est réalisé sur place. Le tracé des murs et de la fontaine prévue sur l'esplanade sont réalisés. La parcelle va être en totalité remodelée. A ce jour 33 familles sont en attente de se porter acheteurs d'un caveau et d'une concession.

Depuis 1983 les concessions étaient réservées aux résidences principales compte tenu de la surface du cimetière. A ce jour, les demandeurs pourront être satisfaits. Le maire donne le montant des travaux à réaliser pour finaliser l'extension soit un montant de 137 000 €. Ce montant est réparti en fonction du nombre de places : 2 – 4 ou 6 places.

30 caveaux pour 102 places soit un prix de 1325 €/place. Accepté à l'unanimité.

Le maire propose au conseil municipal de revoir les modalités d'attribution de concession qui à ce jour dans le cimetière actuel sont perpétuelles. Le maire propose au conseil municipal de passer à des concessions trentenaires dans l'extension prévue. Il propose le tarif de 300 euros la concession pour 30 ans. Accepté à l'unanimité.

Loyer Boulangerie + vente matériel

Le maire explique que pour faciliter le travail de la cantine, une machine à occuper le pain serait la bienvenue. La boulangerie en a une à céder. Il paraît donc opportun de lui accorder une gratuité de 1 mois de loyer en contrepartie de la machine coupe pain soit une valeur de 738 €. Accepté à l'unanimité.

Classement des cloches

Suite à la réception d'un courrier du Ministère de la Culture, le maire explique que le classement des cloches pourrait avoir lieu.

Le maire explique que l'Eglise Notre Dame de Beauvoir étant déjà un bâtiment inscrit il n'y aura pas plus de contraintes pour le classement des cloches.

1 contre (Christian Autard) – Accepté à la majorité.

SEDEL – Renouvellement de la convention éclairage

Le maire rappelle qu'à ce jour ce partenariat a permis une économie de 46% sur 10 ans. Le maire revient sur la question de l'extinction de l'Eclairage Public durant quelques heures la nuit. Le maire explique qu'il souhaiterait un débat public avant la prise de décision et relate les faits survenus durant « le jour de la nuit » et les incivilités cette nuit là. Le maire rappelle que la compétence « éclairage » a été confiée au SEV. Brigitte explique l'entretien avec le PNRL concernant le retour d'économies. Le maire propose de surseoir

Adopté à l'unanimité.

Le SEDEL propose le même service pour les économies d'eau. Une réunion sera organisée sur ce thème.

Création d'un emploi aidé – P.E.C

Le maire rappelle l'emploi d'un service civique avec qui tout se passe bien. Bonnes relations avec les associations. Un emploi d'été qui a réalisé un audit sur l'environnement. Son étude sera présentée au conseil municipal courant été 2019.

Il propose de créer un emploi P.E.C à raison de 20h/semaine pour une durée de 6 mois renouvelable 3 fois (maxi 18 mois)

Accepté à l'unanimité

CoteLub – Accord cadre pour le nombre de représentants

La maire fait lecture du projet proposé par CoteLub et du nombre de siège accordé par collectivité. Le maire propose de valider la proposition de CoteLub. Adopté à l'unanimité.

Fonds d'aide aux jeunes

Le maire rappelle que chaque année des jeunes de la commune en bénéficie. La contribution est de 200 euros. Accepté à l'unanimité.

Informations diverses

- Départ du docteur Passemard au 31.07.19. Recherche active d'un remplaçant. 2 pistes actuellement
- Groupe scolaire : terminé et déménagement entre le 2.07.19 et le 15.07.19. l'ancienne école sera libre. Beaucoup de propositions d'installation de nouveaux services (M.A.M ; bibliothèque ; architecte ; atelier d'artistes ; activité vente produits locaux ; petite restauration ; restera 2 pièces à attribuer)
- Demande d'accueil de loisirs pour les enfants par les parents et proposition d'une association pour réaliser des ateliers d'éveil le mercredi et les petites vacances, probablement dans la salle de motricité du nouveau groupe scolaire moyennant un tarif de 15 à 17 €/jour, beaucoup moins cher qu'au CLSH de la Tour d'Aigues (environ 25 €/jour).
- Fête de l'école et ouverture au public pour les visites. Réel succès. Forte participation des Gramboisiens et des parents d'élèves. Remise de livres aux élèves par l'Inspecteur d'Académie. Bon retour des visiteurs.
- Travaux aux abords de l'école en cours de finition. Connection et compteur définitif pour l'électricité le 03.07.19.
- VRD2 en cours de travaux. Beaucoup de polémique par rapport au petit rond-point. Le maire réexplique que cet ouvrage à vocation à limiter la vitesse.
- Résultat du Tribunal du 20.06.19 pour expulsion d'un locataire en retard de loyer. Remis au 05.09.19 en attente de la décision de la commission de surendettement.
- Apéritif de fin de chantier le 05.07.19 à 19h à l'école
- Remarque de Christian Autard par rapport à l'édification d'un mur Chemin des Vignes. Le mur gêne la visibilité. Ce mur ne respecte pas le règlement du lotissement. Christian Autard demande au maire d'adresser un courrier au propriétaire.
- Jacqueline Michaud évoque l'installation d'un voisin derrière sa propriété et fait part de ses inquiétudes. Le maire explique que des courriers recommandés ont été adressés.
- Distribution de la lettre d'été en cours
- Lecture de la motion proposée suite à la réunion du 06.05.19